

AADSP CEVAL
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 4 000 euros
Siège social : 38 rue de la station immeuble le Memoz
95130 FRANCONVILLE LA GARENNE
800 791 923 RCS PONTOISE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 15 MAI 2025

L'an 2025,
Le 15 mai,
A 10 heures,

La Société PHOENIX LASMO HOLDING, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 255 701 euros, ayant son siège social 27 rue du Gros Murger, 95220 HERBLAY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 895 346 971 RCS PONTOISE, représentée par Laid HDACHI en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 40 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la Société AADSP CEVAL,

Associée Unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la réalisation de la transmission universelle de patrimoine,
- Modification corrélative des statuts,
- Modification du nom commercial,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique décide de constater la réalisation de la transmission universelle de patrimoine dont la société LH, ancienne associée unique, a fait l'objet.

À la suite de la transmission universelle de patrimoine de la société LH, en date du 26 novembre 2024 et effective au 1er janvier 2024, la société PHOENIX LASMO HOLDING, en tant que société absorbante, est devenue l'associée unique de la société AADSP CEVAL.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide de modifier corrélativement les article 7 et 8 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

"ARTICLE 7 – APPORTS

À la suite de la transmission universelle de patrimoine de la société LH, en date du 26 novembre 2024 et effective au 1er janvier 2024, la société PHOENIX LASMO HOLDING, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 255 701 euros, dont le siège social est situé au 27 rue du Gros Murger, 95220 HERBLAY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 895 346 971, en tant que société absorbante, est devenue l'associée unique de la société AADSP CEVAL, conformément à l'article 1844-5 du Code civil. "

Le reste de l'article demeure inchangé.

"ARTICLE 8 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de quatre mille (4000) euros, divisé en quarante (40) parts sociales de cent (100) euros de valeur nominale chacune. Intégralement souscrite, libérées et attribuées à la société PHOENIX LASMO HOLDING. "

TROISIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide de modifier le nom commercial de la société pour le suivant : CLEO Group.

QUATRIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée Unique

Pour la société
PHOENIX LASMO HOLDING

Laid HDACHI

✓ Certified by  yousign

Certifié conforme